



## SALARIÉS DE LA PHARMACIE D'OFFICINE

Quelle que soit la taille de l'entreprise,  
**FO aux côtés  
de tous les salariés**

# ÉLECTION TPE

**DU 25 NOVEMBRE  
AU 9 DÉCEMBRE 2024**

Pour les 110000 salariés de la Pharmacie d'officine, les militants FO sont créateurs de droits.

En effet, ils négocient la Convention Collective Nationale qui leur donne des garanties plus favorables que le Code du Travail.

En votant FO à l'élection TPE, vos élus pourront mieux défendre et faire évoluer vos intérêts !

### FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX...

...dans toutes les commissions qui réunissent les interlocuteurs sociaux de la branche (représentant les salariés et les employeurs), notamment :

- Commission permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) : négociation de la Convention collective nationale ;
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) : définit la politique de branche en matière d'emploi et de formation professionnelle ;
- Protection sociale complémentaire : garanties prévoyance (invalidité, incapacité, décès) et frais de santé.

*J'ai un problème  
au boulot, j'appelle*



## L'ENJEU EST IMPORTANT

Permettre à FO, le syndicat qui joue un rôle moteur dans l'Officine, de poursuivre son travail dans toutes les commissions paritaires de la branche, où nous défendons VOS intérêts !

Notre organisation syndicale est la seule à être dédiée aux métiers de la pharmacie : c'est un avantage unique en Officine !

Le sérieux et la compétence de nos militants sont reconnus par l'ensemble des interlocuteurs sociaux.

Depuis 2017, FO est la première organisation syndicale représentative en Pharmacie d'officine.

**Aidez-nous à renforcer cette première position pour vous représenter et vous défendre !**



### Ce qui nous motive

- Notre attachement aux droits collectifs des salariés
- La défense des droits acquis
- La création de nouveaux droits : faire évoluer la Convention collective nationale de la Pharmacie d'officine
- Défendre votre salaire et votre pouvoir d'achat
- Vous écouter et vous informer

### Ce que nous voulons

- Augmenter les salaires
- Faire évoluer le diplôme de préparateur en pharmacie au niveau Licence
- La reconnaissance du pharmacien adjoint
- La valorisation des nouvelles missions
- Une formation continue, efficace et accessible à tous

### Ce que nous faisons

- Informer, aider et accompagner les salariés
- Négocier et signer des accords avec les représentants des employeurs

Je choisis **FO** qui négocie mes droits et défend mes conditions de travail.

**ALORS JE VOTE 100% FO !**



un site **FO** pour vous  
[www.info-tpe.fr](http://www.info-tpe.fr)